

FAUN Centre d'Art Vivant « Cirque et Mouvements »

<u>Formation professionnelle 2018-2019</u> « Arts de la scène et du mouvement »

(Fiche inscription - Charte de fonctionnement/engagement)

CANDIDAT Nom: Prénom: Date de naissance : Lieu: Age: Sexe Sécurité Sociale : Adresse: Code postal: Ville: Tél.: Mail (en lettres MAJUSCULES): **PARCOURS** Situation en 2018 : cocher la situation appropriée ☐ Lycéen/apprenti diplôme préparé ☐ Étudiant diplôme préparé ☐ Demandeur d'emploi *précisez indemnisé ou non* ☐ En formation spectacle vivant ou autres *quelle formation*? ☐ En période d'emploi (précisez type, régime générale, intermittent, cdd, cdi...) ☐ Autres (précisez

DISCIPLINES pratiquées (Aucun pré requis n'est exigé pour l'admission, ce tableau permet de mieux connaître chaque élève).

		T
Discipline	Niveau estimé (débutant/intermédiaire/confirmé	Enseignant/structure d'apprentissage
	(debutant/mermediane/comme	a apprentissage
- Spectacles / créations : Si OUI, pré	cisez les spectacles et créations auxquels vous	avez participé
- Pour quelles raisons souhaitez-vou	us suivre la formation FAUN ?	
- Qu'attendez-vous de la formation	?	
- Quels sont vos objectifs à la sortie	de la formation ?	

CHARTE DE FONCTIONNEMENT / ENGAGEMENT

L'inscription à la formation professionnelle implique l'acceptation du règlement intérieur.

Conditions de suivi de la formation

Pour suivre la formation, l'élève doit au préalable s'acquitter des frais d'inscription et d'assurance. Un certificat médical d'aptitude est obligatoire.

Tous les usagers des locaux sont tenus de se conformer aux règles de bonne conduite et de respecter le matériel et les locaux de l'association.

Remboursement des frais d'inscription

Les frais déjà engagés ne peuvent être remboursés sauf en cas de maladie ou blessure (certificat médical à l'appui) au prorata de la durée restante.

Obligations de l'élève

Afin d'assurer le bon déroulement des cours les élèves sont tenus d'être prêts aux horaires de début de cours indiqués. Pour assurer leurs progressions, ils sont tenus de respecter le calendrier de l'année et de participer à l'ensemble des cours ; Une feuille d'émargement sera signée par les élèves à chaque fin de cours. Les élèves doivent se conformer aux consignes des enseignants, pour leur propre sécurité et celle des autres.

Responsabilités de l'association

La responsabilité de FAUN ne saurait être engagée en dehors des horaires de cours et des locaux de l'association.

L'association est responsable de toutes les activités qu'elle organise et s'engage à souscrire toutes les assurances nécessaires.

L'association n'est pas responsable des éventuels dommages, pertes et vols d'objets personnels.

Fait le : Signature :

FAUN

4, rue Gutenberg, 93100 Montreuil 06 13 08 28 64 contact@faun-arts.com www.faun-arts.com

Informations pratiques

Pièces	à	ioindre	au	dossier	:
	•	,	~~		•

Lettre de motivation
Un CV détaillé
Un certificat médical récent (moins de 3 mois)
Une attestation d'assurance responsabilité civile
2 Photos d'identités

Cout de la formation : <u>3850€</u> (financement personnel à la charge du candidat ; il n'y a pas de conventionnements mis en place pour le moment – en cours)

- ➤ **Si le dossier est retenu** le candidat sera convoqué pour les <u>auditions</u>. (Courte pièce de 5 min maximum avec la discipline de son choix + échange avec le jury).
- > A l'issue des auditions si le candidat est sélectionné, l'inscription à la formation sera validée, après :
 - Signature d'une convention de formation
- Acquittement des frais d'inscriptions et d'adhésion à l'association

Calendrier

Dossier de candidature : jusqu'au 30 Mai 2018

Auditions: 09 Juin / 16 Juin 2018, de 15h30 à 19h30 (en collectif: ateliers guidés - en individuel: présentation

d'une proposition courte + entretien)

Rentrée : 17 septembre 2018 Fin d'année : 23 Juin 2019

Contact

FAUN Centre d'Art Vivant « Cirque et Mouvements », 4 rue Gutenberg 93100 Montreuil contact@faun-arts.com / 06 13 08 28 64